



A L'INTERVIEW

La FSF aborde 2014 avec sérénité

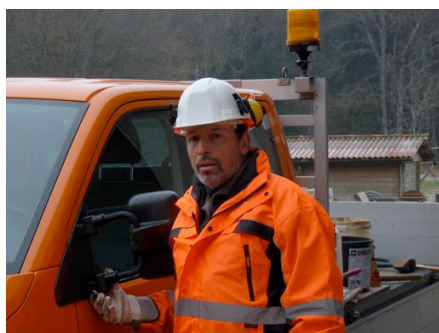
L'association des cantonniers vaudois (ACV)

Afin de mieux les faire connaître, « FSF – Informations » propose des entretiens avec chaque association de notre fédération. Ce mois, Charles Stoll, membre de l'ACV, répond à nos questions.

En quelques mots, pourriez - vous décrire votre profession ?

Notre tâche de cantonnier est d'entretenir les routes, les accotements, les collecteurs, la signalisation et l'environnement.

L'ouïe et la vue sont essentielles pour notre sécurité. A ce propos, les usagers doivent savoir qu'il faut absolument faire attention aux ouvriers qui travaillent pour leur sécurité dans ce secteur.



Charles Stoll, DR

Le service hivernal implique la surveillance du réseau routier, la mise en route des engins et le déroulement de ceux-ci.

Suite au tragique accident qui a eu lieu sur l'A9 le 27 septembre 2013, que faut-il mettre en place pour éviter ce type d'événement ?

Le premier cas a eu lieu le 22 juillet 2013. Une épaveuse est fauchée par un poids lourd sur la route de Berne. Blessé, le chauffeur de l'Etat n'a reçu la visite que d'un adjoint. Nous pensons que le soutien a été insuffisant pour notre collègue.

Ce dernier a travaillé la journée du 26 de 5h à 16h30 et le soir de 18h à 19h (avec un piquet de nuit) et a repris le matin du 27 de 2h à 6h20, moment de l'accident. Nous constatons pour des raisons de sécurité, qu'un piquet de nuit ne doit pas être un intervenant le soir après une journée de travail.

Les journées devraient toujours commencer avec du personnel « frais et dispo » !

Quels sont les enjeux syndicaux à courts et moyens termes pour l'ACV ?

Nous sommes à la recherche d'un équilibre des tâches entre routes nationales (RN) et routes cantonales (RC). De plus, nous nous inquiétons du non-remplacement du personnel.

Propos recueillis par Gregory Durand

La nouvelle Loi sur la Caisse de pensions (CPEV) déploiera ses premiers effets en 2014. L'élection à son AD puis celle des représentants du personnel à son Conseil d'administration sont de première importance. La FSF, SUD et le SSP se sont mis d'accord sur les grandes lignes de l'organisation de cette séquence. C'est une bonne chose.

Si elle entend défendre ses valeurs, la FSF se devra d'être fortement représentée au sein des instances de la Caisse. C'est dans ce sens qu'elle doit aborder les élections à venir.

En 2014, la FSF désignera également son représentant au sein de la Commission d'évaluation des fonctions, dont la mise en place est enfin à bout touchant.

Sur ces deux thèmes, la FSF est solide et sereine. Et son Comité central et les secrétaires généraux toujours très engagés. C'est très rassurant. Bonne année 2014 à toutes et à tous.

Jacques Daniélou, Pdt FSF

Organisation de l'élection de l'AD CPEV

Les trois faitières syndicales ont trouvé un accord pour l'organisation de l'élection de l'Assemblée des délégués de la Caisse de pensions, à savoir :

- Deux cercles électoraux : un pour les assuré-e-s, un pour les pensionné-e-s ;
- Quatre sièges garantis pour les pensionné-e-s ;
- Organisation des élections et financement à la charge de la CPEV, avec le soutien logistique de l'Etat ;
- Election à la proportionnelle, par listes, avec apparentements possibles ;
- Commission de surveillance de l'élection constituée, avec des représentant-e-s de chacune des listes présentées.

Gregory Durand, SG FSF

CCT SOCIAL, elle est signée !

La CCT Social est enfin signée (1^{er} janvier 2014, durée indéterminée) après 4 ans de négociation. Pour mémoire, cette convention couvre tout le secteur social subventionné. Une cinquantaine d'établissements est concernée par la CCT et plus de 6000 personnes sont couvertes par la convention. La FSF poursuivra son engagement dans le cadre de l'application de la CCT, notamment au sein de la Commission paritaire.

Cyrille Perret, SG FSF

Les bureaux de la FSF seront fermés du 23 décembre 2013 au 6 janvier 2014.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous transmettons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.